

Remarque : Le jeudi et le vendredi sont les jours officiels de congé, bien que certains bureaux demeurent ouverts le jeudi matin.

Principaux jours fériés — fêtes musulmanes

Le calendrier musulman est fondé sur les changements de lune et date de la fuite du prophète Mahomet à Médine, le 15 juillet 622 ap. J.-C. Les dates des fêtes musulmanes ne sont qu'approximatives car elles dépendent de l'observation visuelle de la lune. Elles ont lieu de 10 à 12 jours plus tôt que dans le calendrier chrétien. On observe les jours fériés précisés ci-après, pendant lesquels tous les bureaux gouvernementaux et commerciaux sont fermés. On conseille aux visiteurs d'affaires d'éviter de prévoir leur voyage pendant ces périodes de fêtes et même de leur ajouter plusieurs jours avant et après :

- Id al-fitr : Fête qui suit le mois de jeûne, le ramadan
- Id al-adha : Fête du sacrifice à la fin du Hadj